



Conseil international du Café
122^e session
17 – 21 septembre 2018
Londres (Royaume-Uni)

**Rapport concernant la
vérification des pouvoirs**

Liste des délégations

Contexte

1. Le Secrétariat a examiné les pouvoirs présentés par les Membres de l'OIC énumérés à l'Annexe I ci-jointe; il a informé le Président du Conseil de ce que ces pouvoirs étaient en bonne et due forme. Le Président du Conseil a recommandé l'adoption de ces pouvoirs.
2. La liste des délégations, fondée sur les pouvoirs reçus des Membres, dont le Président a recommandé l'adoption par le Conseil, fait l'objet de l'Annexe II et contient aussi une liste des pays non Membres, des organisations internationales et des associations du secteur privé assistant au Conseil en qualité d'observateurs.

RAPPORT CONCERNANT LA VÉRIFICATION DES POUVOIRS

1. Pouvoirs présentés par les Membres

Angola, Bolivie (État plurinational de), Brésil, Burundi, Cameroun, Colombie, Congo (République démocratique du), Costa Rica, Côte d'Ivoire, Cuba, El Salvador, Équateur, Fédération de Russie, Ghana, Guatemala, Honduras, Inde, Indonésie, Japon, Kenya, Mexique, Népal, Nicaragua, Norvège, Ouganda, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Pérou, Philippines, Rwanda, Suisse, Tanzanie, Togo, Union européenne : (*Commission européenne, Allemagne, Autriche, Chypre, France, Espagne, Italie, Pays-Bas, Pologne et Suède*), Venezuela (République bolivarienne du) et Viet Nam,

2. Les Membres de l'Accord de 2001 qui n'ont pas encore parachevé les procédures officielles de participation à l'Accord international de 2007 sur le Café mais qui ont dépêché leurs représentants à cette session

Nigéria et République dominicaine.

3. Pouvoirs présentés par les organisations internationales assistant à la réunion en qualité d'observateurs

Coffee Quality Institute (CQI), Conservation International, Global Coffee Platform (GCP), Fonds pour l'environnement mondial (FEM), Fonds international de développement agricole (FIDA), Centre du commerce international (CCI), International Women's Coffee Alliance (IWCA), Organisation interafricaine du café (OIA), Organisation maritime internationale (OMI), ONU Femmes, Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), Programme régional de développement et de modernisation de l'industrie du café (PROMECAFÉ) et l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI).

4. Associations du secteur privé représentées à cette session

Association japonaise du café (AJCA), Association chinoise du café, Association des cafés fins d'Afrique (AFCA), Association nationale du café des États-Unis d'Amérique (NCA), Fédération européenne du café (FEC), India Coffee Trust, and Association des cafés de spécialité (SCA).

5. Les Membres de l'Accord de 2007 qui n'étaient pas représentés à cette session

Éthiopie, Gabon, Libéria, Madagascar, Malawi, Paraguay, République centrafricaine, Sierra Leone, Thaïlande, Timor-Leste, Tunisie, Yémen, Zambie et Zimbabwe